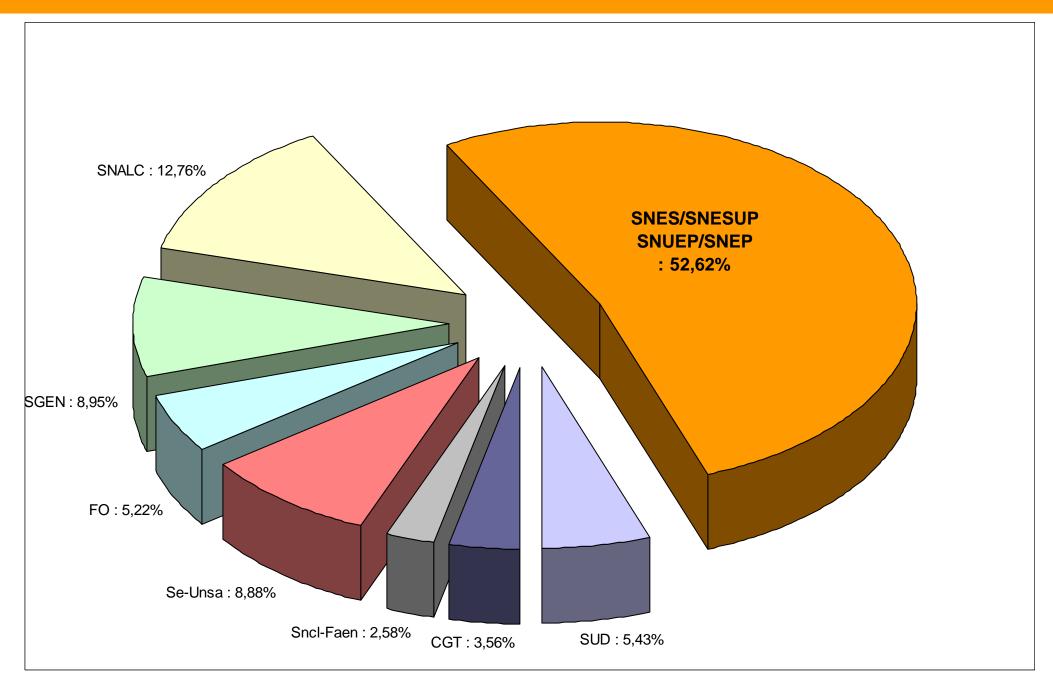
## ELECTIONS PROFESSIONNELLES

## LE SNES LARGEMENT MAJORITAIRE



Les élections professionnelles ont conforté le SNES ainsi que l'ensemble des syndicats de la FSU. Avec 52,62% des suffrages et une progression globale de 2 points par rapport à 2002, le SNES, associé au SNUEP, au SNEP et au SNESUP, a incontestablement remporté les élections professionnelles dans le second degré. Il en va de même pour le SNUIPP dans le premier degré.

Fort de la confiance que vous lui avez témoignée – au-delà des appartenances syndicales, le SNES poursuivra avec une détermination renforcée ses actions pour imposer une autre politique. Nous saisissons le recteur immédiatement afin d'exiger l'abrogation du décret de Robien sur les remplacements, le renoncement à faire de la hors classe un rouage de gestion des carrières, la remise à plat des mutations... Nous faisons l'engagement de mener avec vous, dans la transparence, les nécessaires combats pour l'amélioration de nos carrières, de notre métier et du service public d'éducation.

Merci à tous ceux qui ont voté pour les listes présentées par le SNES et les syndicats de la FSU.



